



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 132299

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les difficultés grandissantes que rencontrent les personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire. Les maisons d'arrêts sont surpeuplées depuis de nombreuses années. Ils soulignent que le programme de créer 24 000 places supplémentaires de prison se télescope avec l'actuelle fermeture des sites. Si des constructions ont été entreprises, elles ont pour but de rénover le parc pénitentiaire et non de l'agrandir. Ils réclament la construction de nouvelles structures, mais également le maintien de celles existantes et viables. Ils soulignent le manque de moyens, la densité des rythmes de travail qui aurait des conséquences sécuritaires indéniables. Ils réclament aussi une revalorisation indemnitaire et statutaire. Il lui demande dès lors sa position sur le sujet et les mesures envisagées pour répondre aux attentes du personnel de surveillance de l'administration pénitentiaire et garantir la sécurité de tous.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132299

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 avril 2012, page 3141

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)